

Les étapes de l'immédiag

Recueil des informations

- Volet Emploi : les mouvements de personnel (entrées/sorties, les contrats...).
- Volet Formation : bordereaux de contributions, les plans de formation, la synthèse des entretiens professionnels, les modalités de suivi et de traçabilité des formations réalisées.
- Volet Handicap : bordereaux de contribution - DOETH, suivi des reclassements et inaptitudes, modalités de réponse à l'obligation Handicap.
- Volet Sécurité Santé Travail : compte employeur (AT/MP...), Document Unique d'Évaluation des Risques professionnels.



LE RECUEIL DE CES ÉLÉMENTS EST INDISPENSABLE POUR MENER À BIEN NOTRE ANALYSE.

Étude de votre situation

- Analyse des documents.
- Évaluation des pratiques et process.
- Alertes sur les points critiques : réglementaires, financiers et sociaux.
- Valorisation des axes performants.
- Définition des axes d'amélioration.



CETTE ÉTUDE MINUTIEUSE PERMET DE MIEUX CONNAÎTRE VOS PRATIQUES DE GESTION RH ET DE PRIORISER VOS PLANS D'ACTION.



Votre plan d'action

LES SOLUTIONS POUR TRANSFORMER VOS OBLIGATIONS EN OPPORTUNITÉS ET OPTIMISER VOS BUDGETS

- Feuille de route des **actions incontournables** à mener en cas d'alerte.
- Méthode et process pour **optimiser les financements des OPCAS**.
- Guide des pratiques pour **réaliser des économies**.
- Programme d'actions pour **éviter ou réduire les taxes**.
- Propositions concrètes pour **optimiser vos gains financiers**.

Immédiag, des contraintes aux opportunités

- Répondre aux obligations légales et ainsi éviter les taxes et pénalités encourues est la première étape que vous devez franchir.
- Optimiser vos investissements en formation, réduire les charges et augmenter vos profits est la seconde étape à organiser.

Maîtriser les contraintes de ces obligations légales pour les transformer en opportunités, c'est ce que vous propose IFCL depuis 2000 !

Vos bénéfices

- Avoir une visibilité 360° sur l'**analyse de vos obligations légales**.
- Mesurer les enjeux et les **risques réglementaires, financiers et sociaux**.
- Relever les points d'amélioration et les utiliser comme des **leviers d'optimisation**.

Forfait

Immédiag

- Analyse en présentiel de vos documents
- Réalisation des préconisations
- Élaboration de votre **PLAN D'ACTION**
- Restitution et perspectives

2 500 euros HT
Les déplacements sont compris

En option > Focus IRP

Dans le cadre du forfait Immédiag

500 euros HT

IRP et Consultations Obligatoires

Être en conformité avec la loi, répondre à vos obligations légales et communiquer de manière transparente influence positivement vos relations avec les Instances Représentatives du Personnel.

La mise à jour régulière de vos documents (BDES...) est un élément primordial. Au-delà d'une obligation réglementaire, elle peut devenir un véritable outil de pilotage et d'optimisation.

Notre focus comprend :

- Mise en conformité sur la base de la Loi Travail.
- Analyse des consultations, plans d'action et accords (sur le fond et la forme).
- Vérification de la conformité du contenu de votre BDES et analyse du process d'actualisation pour optimisation.



Notre expertise **RH**
au service de votre Entreprise

Immédiag

Le **diagnostic** de vos pratiques RH

*Transformez
vos contraintes
en opportunités !*

Vos enjeux Nos solutions

IFCL CONSULTANTS

625 Rue de la Saladelle - ECOPARC - 34130 SAINT AUNES

Tél. 04.67.10.93.12

www.ifcl.fr - contact@ifcl.fr

Obligations, Contraintes, Pénalités... Et si vous changiez votre approche ?

Face aux responsabilités, aux diverses obligations et à leurs pénalités ; face à la complexité du monde réglementaire, financier et social de l'entreprise, les obligations sont souvent perçues comme des contraintes...

IFCL VOUS PROPOSE DE TRANSFORMER VOTRE PERCEPTION ET VOTRE MODÈLE D'ORGANISATION POUR FAIRE DE CES CONTRAINTES, VOS OPPORTUNITÉS !

Santé et Sécurité au travail

Formation et Évolution professionnelle

Handicap



Obligations légales : mettre en place un Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER) regroupant tous les risques professionnels, désigner un référent Santé Sécurité.

DUER

Identifier les risques pour réduire les accidents du travail et les maladies professionnelles.



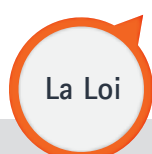
RISQUES

Analyse Pénibilité

Elle doit être réalisée et annexée au document unique.

Priorités

- Remplir les obligations légales pour limiter la responsabilité pénale de l'employeur.
- Mettre en place un plan d'action pour maîtriser les coûts.
- Favoriser la qualité de vie au travail.



Obligations légales : réaliser un plan de formation et assurer le suivi de la formation des salariés, réaliser les entretiens professionnels.

Optimisation du budget

Utiliser l'ensemble des dispositifs de départ en formation.



Faire reconnaître et financer les actions de formation et d'accompagnement internes.



Entretien professionnel

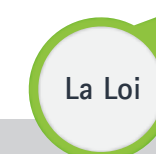
Suivi de la réalisation des entretiens professionnels. Analyse des demandes de formation et des suites données.

Suivi des formations

Analyse de la valorisation et de la traçabilité des formations internes et externes.

Priorité

- Répondre aux obligations légales pour éviter les taxes et pénalités pouvant représenter jusqu'à 3900 €/salarié.



Obligations légales : les entreprises d'au moins 20 salariés doivent employer des personnes en situation de handicap à hauteur de 6 % de leur effectif.

DOETH

À défaut de répondre à son Obligation d'Emploi de Travailleurs Handicapés, l'entreprise doit verser une contribution à l'AGEFIPH.



RQTH

Suivi des effectifs des bénéficiaires et des dates de validité de reconnaissance administrative.

Priorités

- Réduire le montant des contributions.
- Maintenir une vigilance sur l'évolution des effectifs.
- Mettre en place une politique adaptée pour favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap.



Instances Représentatives du Personnel et Consultations Obligatoires

Faire le lien entre les différentes obligations légales (égalité professionnelle...) et assurer la traçabilité au sein de la BDES.



Votre solution > immédiag : anticipez, pilotez et maîtrisez vos ressources